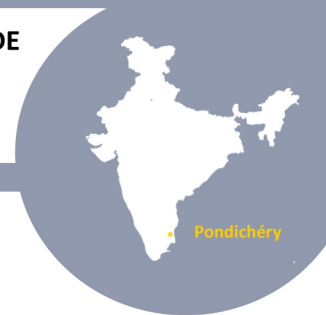




# Volontariat

AGRÉATION : P 204 142

ÉDITEUR RESPONSABLE BELGIQUE : Christian GRANDRY :  
Rue de Histreux, 25 - 4140 SPRIMONT - BELGIQUE



site internet (fr.) : [www.volontariat-inde.org](http://www.volontariat-inde.org)  
site internet (engl.) : [www.volontariat-inde.com](http://www.volontariat-inde.com)  
e-mail Pondichéry : [volont@volontariat.in](mailto:volont@volontariat.in)  
e-mail Shanti : [ateliershanti@volontariat.in](mailto:ateliershanti@volontariat.in)

[www.facebook.com/volontariat](https://www.facebook.com/volontariat)

## Édito

Chères amies, chers amis,

Comme nous l'avions annoncé dans nos précédentes éditions, le Comité exécutif du Volontariat a initié un audit de conformité et de gestion de notre association.

Sous l'impulsion d'Arnaud de Blic, cette démarche concrétise la décision prise ensemble lors de notre Assemblée internationale des 21, 22 et 23 janvier dernier, qui a réuni l'ensemble de nos comités.

Nous sommes heureux de partager aujourd'hui avec vous les fruits de ce travail constructif pour notre avenir commun.

Pourquoi organiser un audit au sein de notre association ? Généralement, cette démarche permet de répondre à nos obligations légales, de rassurer nos précieux partenaires et d'optimiser notre fonctionnement interne. Au-delà de ces aspects techniques, l'audit est un formidable outil de diagnostic, particulièrement utile lors des grandes transitions.

## Éditorial (suite)

Le départ de notre chère fondatrice, Madeleine de Blic, marque un tournant majeur pour nous tous et toutes. C'était donc le moment idéal pour faire le point, ensemble, afin de poursuivre sereinement sa magnifique

mission. C'était aussi l'occasion de mettre en valeur l'engagement exceptionnel du Volontariat au travers de son personnel dans l'accompagnement des plus démunis.

Cet outil constructif met en lumière la diversité de nos actions d'aide sociale, allant du soutien éducatif pour 800 enfants, à l'assistance médicale et dentaire, en passant par le parrainage, la gestion bienveillante d'un foyer pour personnes âgées et l'accueil de jeunes garçons en situation de vie difficile.

Menée avec rigueur par P. Mohanraj & Co Chartered Accountants (Experts-Comptables) selon les pratiques d'audit généralement reconnues et les directives de l'ICAI\*, cette analyse valorise la transparence de l'organisation à travers l'examen fluide de ses registres légaux, de ses procès-verbaux et de ses flux financiers.

Grâce à une collaboration ouverte et au partage transparent des documents d'opérations bancaires et des pièces justificatives, cette évaluation pose des bases solides pour optimiser durablement les pratiques de gouvernance, renforcer les contrôles financiers et garantir que chaque ressource continue de servir pleinement la mission caritative de l'association.

Rassurez-vous, cette démarche ne faisait absolument pas suite à un quelconque soupçon. Elle s'inscrit au contraire dans une volonté constructive d'adapter notre gestion administrative et financière aux nouvelles réglementations, tout en gagnant en efficacité. C'est un élan positif pour structurer notre avenir et aborder sereinement les prochaines étapes de notre belle aventure associative.

En conclusion, l'association Volontariat mène de magnifiques activités d'aide sociale, pleinement fidèles à sa mission caritative et au service de ceux qui en ont besoin. Les dépenses ont bien été affectées à la réalisation des objectifs déclarés de l'association.

Afin de consolider cette action, l'audit a mis en lumière quelques fragilités en matière de gouvernance et de contrôle interne que le Volontariat doit s'efforcer de corriger rapidement, avec toutes les parties prenantes.

**Marie-Joëlle Primoguet, présidente**

\* L'**ICAI** (Institute of Chartered Accountants of India) est le plus grand organisme professionnel de comptabilité en Inde. Fondé le 1<sup>er</sup> juillet 1949, il gère et surveille le métier de comptable agréé (Chartered Accountant) dans le pays sous la supervision du ministère des Affaires corporatives.



# Atelier Shanti

## 60 years



**60 ans d'histoire, des vies transformées.**

Fondé en 1966, l'Atelier Shanti est bien plus qu'un lieu d'accueil : c'est un tremplin vers la dignité pour des dizaines d'hommes et de femmes en situation de grande précarité. L'aventure continue grâce à vous.

**JOYEUX ANNIVERSAIRE !**





Le salaire minimum est un pilier fondamental du droit du travail et de la justice sociale.

En Inde, la gestion de cette rémunération minimale relève d'un écosystème complexe, récemment marqué par des réformes structurelles majeures et des initiatives locales d'ajustement.

## 1. Le cadre légal et les réformes du salaire minimum en Inde

L'Inde se caractérise par une main-d'œuvre vaste et hétérogène (agriculture, construction, industrie, secteur domestique). En raison des disparités régionales liées au coût de la vie et aux compétences, les salaires minimums ont historiquement varié selon les zones et les professions.

En Inde, selon la Constitution, le travail relève de la **compétence conjointe** de l'État central et des États fédérés, ce qui a longtemps généré un système complexe et fragmenté.



**a) La Loi sur le salaire minimum de 1948** : Elle permettait aux gouvernements de fixer des taux par secteurs dits « planifiés », créant une mosaïque de milliers de tarifs selon les métiers et les régions.

**b) Le Code sur les salaires de 2019** : Ce texte moderne fusionne quatre lois obsolètes (dont celle de 1948) pour universaliser la protection salariale dans les secteurs formels et informels.

Cette avancée législative majeure introduit le concept de salaire plancher national. Fixé par le gouvernement central, ce plancher s'impose comme un seuil obligatoire : aucune autorité régionale ou sectorielle ne peut fixer de salaire minimum inférieur.

Ce code impose également une révision périodique des grilles et interdit strictement la discrimination salariale fondée sur le genre pour un travail de valeur égale.

## c) La proposition des 18.000 roupies

Le gouvernement a formellement proposé d'établir le salaire minimum légal à 18.000 roupies. Cette mesure vise à protéger les travailleurs contre l'exploitation et à garantir la couverture de leurs besoins fondamentaux. Toutefois, sa mise en œuvre effective à l'échelle nationale demeure un objectif à long terme, le texte n'étant pas encore contraignant.

Le principal défi de cette politique reste le secteur informel, où le manque d'information des travailleurs entraîne de fréquentes violations des seuils légaux.

## 2. Le mécanisme de calcul du salaire minimum

Les rémunérations sont calculées selon trois critères principaux :

- **le niveau de qualification** : non qualifié, semi-qualifié, qualifié, hautement qualifié.
- **le secteur d'activité** : les taux varient selon la pénibilité et les risques (ex. chimie vs commerce).
- **l'indemnité de vie chère variable** (VDA, Variable Dearness Allowance) : une composante indexée sur l'inflation pour maintenir le pouvoir d'achat.

## 3. La réalité du Territoire de Pondichéry

Pondichéry est un Territoire de l'Union atypique, composé de quatre\* enclaves géographiquement séparées. Les grilles salariales officielles (calculées sur une base de 26 jours de travail par mois) reflètent les spécificités de ses différents secteurs économiques :

| Qualification      | Taux journalier approx. | Équivalent journalier (26 jours) | Secteurs types                                                      |
|--------------------|-------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| non qualifié       | ₹ 428-433               | ₹ 11 131 – ₹ 11 258              | Gardiens, agents d'entretien, commerce de détail, ...               |
| semi-qualifié      | ₹ 432-474               | ₹ 11 242 – ₹ 12 428              | Opérateurs de saisie, ateliers de couture, ...                      |
| qualifié           | ₹ 434-528               | ₹ 11 283 – ₹ 13 728              | Chauffeurs, électriciens, hôtellerie, ... (serveurs : ~ ₹ 491/jour) |
| hautement qualifié | ₹ 450-581               | ₹ 11 695 – ₹ 15 106              | Techniciens, superviseurs, industrie chimique (jusqu'à +₹17 750)    |

\* Le Territoire de Pondichéry est formé de 4 anciens comptoirs français : Pondichéry, Karaikal, Yanaon et Mahé.

4. Le cas particulier de « Volontariat »

Fondée en 1962 par Madeleine de Blic pour réinsérer les personnes marginalisées (handicapés, anciens lépreux), cette ONG déroge aux lois commerciales. Elle applique les principes du **commerce équitable** et verse des bourses de subsistance axées sur le bien-être social et la dignité humaine.

a) Revalorisation du salaire plancher interne

L'association a instauré un salaire minimum institutionnel de 10.000 roupies par mois. Cette mesure corrige une situation de précarité qui touchait historiquement le personnel de soutien (principalement des femmes affectées à la cuisine et à l'entretien), dont les rémunérations mensuelles stagnaient auparavant entre 7.000 et 8.000 roupies.



b) Système de primes à l'ancienneté

Afin d'éviter un effet de tassement des salaires — qui aurait lésé les employées ayant atteint le seuil des 10.000 roupies grâce à leurs années de service —, le Volontariat a mis en place un barème de primes spéciales de fidélité. Ces primes s'ajoutent à l'augmentation annuelle ordinaire et progressent par paliers de 5 ans d'ancienneté :

| années d'ancienneté | primes mensuelles |
|---------------------|-------------------|
| à partir de 5 ans   | + 100 roupies     |
| à partir de 10 ans  | + 200 roupies     |
| à partir de 15 ans  | + 300 roupies     |
| à partir de 20 ans  | + 400 roupies     |
| à partir de 25 ans  | + 500 roupies     |

Sendil, directeur

La forêt brûle. Notre avenir aussi.



Cet été a été marqué par de très graves incendies de forêt en Europe et au Canada. Ces feux ont détruit des milliers d'hectares de végétation (96.000 en France), brûlé de nombreuses habitations et fait plusieurs victimes. Si le fracas de ces incendies a largement occupé nos esprits et nos médias, ce fléau s'arrête-t-il aux frontières de notre regard, ou consume-t-il d'autres horizons ?

Les feux de forêts comptent parmi les risques environnementaux les plus destructeurs pour les écosystèmes mondiaux. À l'échelle mondiale, entre **350** et **400** millions d'hectares de terres brûlent chaque année. Cela représente une superficie équivalente à environ six fois la taille de la France qui part en fumée tous les ans.

Les données satellites de l'Université du Maryland confirment que les incendies détruisent aujourd'hui **deux fois plus de couverture forestière qu'il y a 20 ans**. Bien que les hausses les plus alarmantes concernent actuellement les forêts boréales (Canada, Russie) en raison du réchauffement de l'Arctique, c'est l'Afrique subsaharienne qui est la région la plus touchée par les incendies en termes de superficie brûlée, totalisant à elle seule environ **55 %** des terres brûlées sur la planète chaque année. Durant le premier semestre 2025, près de **53** millions d'hectares y ont brûlé en seulement 6 mois (Angola, République démocratique du Congo, Soudan du Sud).

**Et en Inde ?**  
L'Inde n'échappe pas au phénomène : aggravées par la sécheresse, la hausse des températures et les activités humaines, la fréquence et l'intensité des feux de forêts ont fortement augmenté au cours de la dernière décennie (3.380 incendies de forêts en 2023-2024). Le Tamil Nadu figure parmi les régions les plus menacées : les zones des Ghats occidentaux et des monts Nilgiris subissent d'ailleurs une hausse drastique des incendies estivaux.

M. Sundar, membre du Comité exécutif (Inde)



## Honneur

C'est un moment particulier et intense qu'a vécu Sendil Coumarane, le directeur du Volontariat, lors de cette invitation au sein de l'Université de Pondichéry « secteur travail social » ce 29 juillet 2026.

Il a présenté le travail social qu'il fait mettre en œuvre au sein de l'association de Pondichéry sur le thème « La pratique du travail social en milieu communautaire » afin d'aider l'orientation des nouveaux étudiants dans ce domaine, qu'il connaît bien. Sans oublier les notions de droit, car Sendil possède un diplôme d'avocat qui lui permettrait de plaider toutes sortes d'affaires au tribunal.

Les différents rôles des travailleurs sociaux, les différentes techniques utilisées ainsi que les défis et les perspectives ont été les plus grands sujets abordés.

Le 19 août 2026, il a été mis à l'honneur par le ministre des Arts et de la Culture du Gouvernement de Pondichéry pour les services rendus à la communauté par le biais de l'association Volontariat.

Ces deux moments montrent le sérieux de l'association Volontariat et récompense le professionnalisme de Sendil qui, selon ses termes, *a fait un choix de vie en mettant son savoir aux profits des plus nécessiteux.*

Merci Sendil

Martine et Jean, comité de Lyon



## Spécial Belgique



Anne Neuzy, membre de notre comité AVI  
et son groupe d'animation vocale  
**Femmes Femmes Femmes & Cie**  
- en route vers ses vingt ans de scène -  
vous invitent à leur nouveau spectacle

### « Mais où est donc passé Femmesfemmesfemmes & Cie... ? »



Des chansons mises en scène, des rires, du bonheur  
à partager **au profit du Volontariat en Inde !**



**Objectif : 2000 €**

pour équiper l'école du soir (Salayampalayam)  
et les camps de vacances (Nila Illam).

**Dimanche 8 novembre 2026 à 15h**

➤ **rue Pierre Curie, 33 - 4630 Soumagne**

**Petite restauration**



**P. A. F. : 18 euros**

**Vente de tissus et confection indiens  
de l'Atelier Shanti de Pondichéry**

**Réservations (à partir du 15 septembre) :**  
**A. Etienne 0479/41 96 01**

**Si vous ne pouvez pas venir, soutenez notre projet  
par un don sur le compte d'Aide au Volontariat en Inde :**

**BE88 0000 1968 5441**

communication : **Projet AVI Jeux d'enfants.**

*Attention, n'utilisez ce compte que pour les dons*



Pendant que la France entière suffoque sous la canicule, la joyeuse équipe du comité de Toulouse, elle, déborde d'une énergie totalement contagieuse ! Toujours sur le pont et avec le sourire, nos bénévoles multiplient les actions dans la Ville Rose pour faire rayonner le Volontariat, récolter des fonds et faire un carton avec les superbes créations de l'Atelier Shanti. Leur secret pour garder le rythme ? Bouger, partager et s'engager !

## Les marchés des créateurs !

Le comité a répondu présent les 28 décembre 2025, 28 février et 14 mars 2026. Trois magnifiques journées sur le terrain pour papoter, sensibiliser et mobiliser un public venu en masse.

## Le bon plan vestiaire !

Profitant de l'ouverture d'une toute nouvelle salle de spectacle juste à côté de chez Jacky et Claudine, la mairie a lancé un super défi aux associations : tenir le vestiaire lors des soirées.

Une occasion en or pour notre comité de se faire connaître, de rencontrer du monde et de booster la cagnotte grâce aux pourboires !

## 400 kilomètres aller-retour en deux jours ? Même pas peur !

À l'initiative de Marie-Hélène Pouytes, nos infatigables Toulousains ont pris la route vers Perpignan, les bras chargés des magnifiques créations de l'Atelier Shanti. Leur feuille de route ? Un véritable marathon du cœur et du sourire :

### - 1<sup>ère</sup> étape !

Le 28 mai, direction l'Institution Saint-Louis de Gonzague de Perpignan pour une journée de vente et de rencontres.

- **Le lendemain, rebelote !** Cap sur le Collège Saint-Louis de Gonzague à Leucate pour continuer sur cette magnifique lancée.

Résultat : deux jours intenses, des kilomètres au compteur, mais surtout une énergie incroyable pour faire briller l'association !

## Nouveau week-end, nouveau défi !

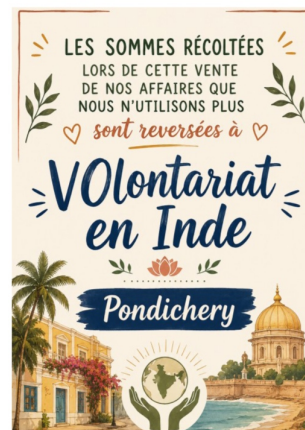
Les samedi 30 et dimanche 31 mai derniers, ils se sont tous les deux lancés dans l'aventure des vide-greniers de leur quartier !

Plutôt que de laisser dormir ou de jeter de vieux objets, ils ont décidé de leur offrir une seconde vie bien méritée. C'était l'occasion parfaite pour vider les placards, faire des heureux à petits prix et partager des moments ultra-conviviaux avec les voisins. Une démarche trois-en-un comme on les aime : utile, chaleureuse et 100 % solidaire !

Et le résultat a dépassé toutes leurs attentes : ils ont récolté une somme vraiment coquette !

Cette cagnotte sera intégralement consacrée aux enfants de Sourya et de la ferme du Volontariat pour leur offrir un plus beau quotidien. Un immense merci à tous les acheteurs au grand cœur !

Clo et Jacky \*



Lorsque Madeleine Herman-de Blic a fondé le Volontariat en 1962, elle était sans doute loin d'imaginer le rayonnement et l'ampleur que prendrait son œuvre au fil des décennies.

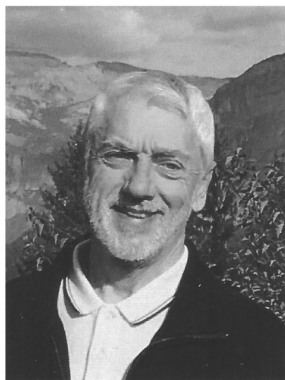
Si cette magnifique réussite repose sur le dévouement et le savoir-faire de nos équipes locales, elle est aussi le fruit de l'engagement sans faille de nos bénévoles européens. Leur travail assidu, réalisé dans l'ombre, est un pilier essentiel de notre action.

À travers l'énergie remarquable et le dynamisme du comité de Toulouse, c'est à chacun et chacune d'entre eux que nous souhaitons adresser nos plus chaleureux remerciements pour leur précieuse contribution.

\* Cet article est un condensé de 4 articles rédigés par Clo et Jacky, chevilles ouvrières du comité de Toulouse.

Ce 11 août, la grande famille du Comité belge d'Aide au Volontariat en Inde a perdu l'un de ses piliers les plus précieux et les plus fidèles.

Pendant **35 belles années**, il a mis tout son cœur au service de notre association en tant que secrétaire. Avec cette pointe d'humour qui le caractérisait, il aimait se définir comme « **le secrétaire de Madame la présidente** ».



Architecte passionné, il vibrait pour les merveilles de l'Inde du Sud. C'était un bonheur pour lui de transmettre cette fascination à ses étudiants et ses étudiantes, qu'il emmenait dans de magnifiques voyages d'études. Au sein du Volontariat, son regard d'expert et ses conseils toujours si justes ont été un cadeau inestimable pour préserver et faire vivre notre patrimoine immobilier. Son sourire, sa générosité et son dévouement laisseront un vide immense.



## ATELIER SHANTI

*Tissez le futur*

Les cotonnades et les produits  
de l'Atelier Shanti  
rendront vos fêtes solidaires !

Pour vos commandes, adressez-vous aux responsables  
renseigné(e)s au dos de votre journal Volontariat.



### « Les Indes » ? Mais au pluriel, vraiment ?!

Dans le cadre de vos engagements associatifs pour le Volontariat, vous arrive-t-il d'être confronté à une habitude de langage surprenante : l'utilisation du pluriel « **les Indes** » pour désigner ce pays qui nous est si cher ?

C'est fou comme ce petit "s" colonial a la vie dure ! L'Inde s'apprête en effet à célébrer ses 80 ans d'indépendance. Dès lors, comment expliquer que cette expression coloniale continue de circuler dans le langage courant, alors que l'immense majorité de nos contemporains n'a jamais connu l'époque de l'Empire britannique ou des comptoirs commerciaux ?

Comment leur expliquer que ces termes sont hors d'usage ? Peut-être en leur parlant dans leur langage ?



- « Vous revenez des Indes ! » me lance-t-on ravi, D'où ça exactement ? Ah oui, Pondichéry ! »

- Vous avez dit « les Indes » ? Ai-je bien entendu ? La Compagnie des Indes, serait-elle revenue Pour négocier épices et autres soieries ? L'Empire britannique hante-il vos rêveries ? Cherchez-vous des rajahs et des temples perdus ? Le fantôme de Kipling dans la jungle touffue ?

Hélas, monsieur, madame, votre montre retarde Oscillant au tempo de nostalgies ringardes. Ce pays grand et fier, de Delhi à Chennai, S'accorde au singulier depuis un très long bail.

L'Inde est indépendante et tournée vers l'avenir, Tandis que votre dico refuse de grandir. Laissez Dupleix dormir dans vos vieux livres d'école, Car il est temps pour vous d'ajuster vos boussoles. Aujourd'hui on dit **l'Inde**, unie et souveraine, Tant pis si cela brise vos rêves de porcelaine !

Jean-Louis Hengchen

**FRANCE : Merci de libeller tout courrier à : Aide au Volontariat en Inde suivi des coordonnées du destinataire**

| COMITÉS    | RESPONSABLES                                                                      | ADRESSES                                                                                                                                             | INFOS                                                                                                                                                                        |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le Vésinet | Président : Tribout Christian<br>Expo/Ventes :<br>Parrainages : Burgan Christiane | - 3, av. des Pages - 78110 Le Vésinet<br>@ volontariat.inde.vesinet@gmail.com<br>- 19 bis, rue de Verdun - 78110 Le Vésinet                          | ☎ 06 33 83 77 13<br>☎ 06 33 83 77 13 <i>sur RDV</i><br>☎ 06 80 10 06 96                                                                                                      |
| Toulouse   | Président : Gimenez J.- Louis<br>Parrainages : Cézak Annick<br>Expo/Ventes :      | - B.P. 11236, 31012 Toulouse cedex 6<br>@ volontariat.toulouse@gmail.com<br>@ parrainages.toulouse@gmail.com<br>- 9, rue Sesquières - 31000 Toulouse | ☎ 06 12 34 86 48<br>CCP : 0 159 649 Y 037 Toulouse<br>☎ 07 66 22 63 60<br><i>Les samedis de 15h à 18h ou sur RDV au 06 25 72 43 85 Métro ligne A Esquirol/ligne B Carmes</i> |
| Lyon       | Président : Giroud Jean<br><br>Ventes : Aussedat Roselyne<br>Alimeni Martine      | - Maison des Associations,<br>- 2, rue de la Cordière - 69800 Saint-Priest<br>@ ly.volontariat@gmail.com                                             | ☎ 06 61 74 84 03<br><br>☎ 04 78 20 38 02<br>☎ 06 61 43 05 11                                                                                                                 |
| Paris      | Présidente : Colléoni Elisabeth                                                   | - Volontariat en Inde - 19, rue Auguste Chabrières - 75015 Paris<br>@ volontariat.inde.paris@gmail.com                                               | Site Internet :<br>www.volontariatinde-paris.org<br>☎ 06 63 63 03 02                                                                                                         |
| Marseille  | Présidente : Delhumeau M.- Charlotte<br>Trésorier : Guedon Olivier                | - Maison des Associations : Place E. Gras - 13600 La Ciotat<br>@ volontariatindepaca@gmail.com                                                       | ☎ 06 80 14 06 13<br><br>☎ 06 80 75 57 71                                                                                                                                     |
| La Réunion | Présidente : Floricourt Yasmine                                                   | - 2, impasse des Corossols - Appt. 1122 97427 Etang Salé - les Hauts<br>@ volontariat.comitereunion@gmail.com                                        | ☎ 06 93 06 43 23                                                                                                                                                             |

**BELGIQUE :**

**Aide au Volontariat en Inde asbl**  
Siège social : 25, rue de Histreux - 4140 Sprimont

Présidente : - Mme Marlière : 55, rue du Mont-Blanc - 1060 Bruxelles ☎ 0472 219 498 @ dujardindominique3@gmail.com

**DONS :**

Contact : - M. Grandry : 25, rue de Histreux - 4140 Sprimont ☎ 0495 808 745 @ grandryc@hotmail.com

• Compte **Dons** : **BE88 0000 1968 5441** de l'Aide au Volontariat en Inde asbl (Code BIC: BPOTBEB1)

**PARRAINAGES:**

Contacts : - M. Bidoul : 15, av. Lambermont - 1342 Limelette ☎ 0479 400 182 @ jean.bidoul@gmail.com  
- Mme Dubois : 13, av. du Kouter - 1160 Bruxelles ☎ 0472 663 602 @ patricia.dubois.h@gmail.com  
- Mme Neuzy : 2, Martinmont - 4877 Olne ☎ 0474 771 111 @ anne.neuzy@gmail.com

• Compte **Parrainages** : **BE04 0010 5337 4631** de l'Aide au Volontariat en Inde asbl (Code BIC: GEBABEBB)

**AIDE à la FORMATION PROFESSIONNELLE** : Versements aux comptes et adresses des parrainages

**ATELIER SHANTI :**

Contacts : - Mme Loiseau : 26, rue des Heids - 4630 Soumagne ☎ 0493 491 265 > tissus au mètre  
- Mme Piron : 1A, Haie Dresse - 4890 Thimister-Clermont ☎ 049 4940 993 > articles confectionnés

Rendez-vous sur notre site **www.avi-shanti.be** pour davantage de renseignements sur nos activités et sur nos articles.  
Les versements d'au moins 40 €/an (en totalité) bénéficient d'une exonération fiscale  
s'ils sont accompagnés du n° de registre national.

**LE JOURNAL DU VOLONTARIAT EST EGALEMENT ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET  
FAITES-LE CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS**